



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 170 - OCTOBRE 2014

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Direction des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine

Arrêté N °2014293-0004 - Arrêté de délégation de signature de Monsieur Arnaud Corvaisier, Directeur par intérim, des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine

1

Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris

Autre N °2014282-0017 - Delegation de pouvoirs n °4-2014 du 09 octobre 2014

8



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2014293-0004

signé par
Directeur du groupe hospitalier hôpitaux universitaires Paris Nord Val- de- Seine

le 20 Octobre 2014

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris
Direction des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine

Arrêté de délégation de signature de Monsieur
Arnaud Corvaisier, Directeur par intérim, des
Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de
Seine

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le directeur par intérim des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine
(sites Beaujon, Bichat – Claude-Bernard, Bretonneau, Charles-Richet, Louis-Mourier)

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2014289-004 du 16 octobre 2014 substituant le nom de Monsieur Arnaud Corvaisier, directeur par intérim, à celui de Madame de Larochembert à compter du 1^{er} octobre 2014 pour les Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Charles Richet)

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun.

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des ressources humaines non médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G (1,2,3,6,29,30), H(5), K de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé,
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé des finances à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, E, H (1,2,3) de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé,
- Monsieur **Lyonel Verley**, Directeur Adjoint, chargé des achats et prestations logistiques, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15), E de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé,
- Madame **Marie Warnier**, Directrice Adjointe, chargée des investissements à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, D (1,2,3,4,7) de l'arrêté n° 2014289-004 susvisé
- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des affaires médicales par intérim, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé.
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé de la recherche par intérim, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé.
- Monsieur **Erik Dusart**, directeur Adjoint, chargé des affaires générales et de la cellule des marchés, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, D, E(1), F(5) de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé.
- Monsieur **Olivier Savin**, ingénieur, chargé du système d'information, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C(2,5), E de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé.
- Monsieur **Patrick Cossard**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé
- Monsieur **Régis Moutardier**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014289-004 susvisé

- Monsieur **Franck Copperé**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé

ARTICLE 2 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Guillaume Caro, directeur du site Louis-Mourier, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Pierre Christophe Cathelineau, directeur du site Charles-Richet, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site Bichat - Claude-Bernard, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Madame Sabine Dupont, directrice du site Beaujon, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Lyonel Verley, directeur du site Bretonneau, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par la directrice du Groupe Hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 3 :

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice adjointe, chargée des ressources humaines non médicales délégation est donnée à Madame Lara Vinauger, directrice des ressources humaines adjointe ; Madame Inès Gravey, directrice des ressources humaines adjointe, Tony Loiseau, Attaché d'Administration Hospitalière ; Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière ; Sylviane Gautrand, adjoint des cadres hospitaliers, Nadia Olinga, adjoint des cadres, Claire Lhomond, attachée

d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G (1,2,3,6,29,30), H(5), K de l'arrêté directeurial n°2014289-004 susvisé,

En cas d'empêchement de Monsieur Lyonel Verley, Directeur Adjoint, chargé des achats et prestations logistiques, délégation est donnée à Monsieur Brahim Bouzaréa, responsable logistique, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Lyonel Verley et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15), E de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé et délégation est donnée à Monsieur Antoine Labonne, responsable service achat, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Lyonel Verley et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C(2) de l'arrêté directeurial n° 2014289-004 susvisé

En cas d'empêchement de Madame Marie Warnier, Directrice Adjointe, chargée des investissements, délégation est donnée à Monsieur Marc Herold, directeur des travaux et de la maintenance et Madame Françoise Gosso, directrice des équipements, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Marie Warnier et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, D (1,2,3,4,7) de l'arrêté n° 2014289-004 susvisé

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice Adjointe, chargée des affaires médicales par intérim, délégation est donnée à Madame Pascale Machon, attachée d'administration hospitalière à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directeurial n° 2014289-004 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur adjoint, chargé de la recherche par intérim délégation est donnée à Madame Audrey Garcia-Viana à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directeurial n° 2014289-004 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, Directeur Adjoint, chargé des finances, délégation est donnée à Madame Julie Thuilleaux, directrice adjointe et Madame Audrey Garcia-Viana, directrice adjointe, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, E, H (1,2,3) de l'arrêté directeurial n° 2014289-004 susvisé,

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice du site de Beaujon, délégation est donnée à Madame Lara Vinauger, directrice de ressources humaines adjointe, Madame Inès Gravey, directrice des ressources humaines adjointe, Madame Caroline Joly, directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame Sabine Dupont a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site de l'hôpital Beaujon,

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site de Bichat, délégation est donnée à Madame Sabine Dupont, directrice des affaires médicales par intérim, Monsieur Alain Bentounsi, Coordonnateur Général des Soins, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Arnaud Giraudet a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bichat,

En cas d'empêchement de Monsieur Guillaume Caro, directeur du site de Louis Mourier, délégation est donnée à Madame Françoise Taris, Directrice des Soins, Madame Nathalie Faure, Attachée

d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Guillaume Caro, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site de Louis Mourier,

En cas d'empêchement de Monsieur Lyonel Verley, directeur du site de Bretonneau, délégation est donnée à Monsieur Erik Dusart, directeur adjoint, chargé des affaires générales et de la cellule des marchés, Madame Maria Devaud, Directrice des soins à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Lyonel Verley, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bretonneau,

En cas d'empêchement de Monsieur Pierre-Christophe Cathelineau, directeur du site de Charles Richet, délégation est donnée à Madame Françoise Taris, Directrice des Soins, Claire Lhomond, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Pierre-Christophe Cathelineau, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Charles Richet.

ARTICLE 5 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé, pour les périodes de garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 4 du présent arrêté

De même délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeur n° 2014289-004 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, aux bénéficiaires suivants :

- Christian Autissier, Directeur Adjoint AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Alain Bentounsi, coordonnateur général des soins
- Eric Blattes, Attaché d'Administration Hospitalière
- Brahim Bouzarea, Ingénieur Logistique
- Annie Blivet, Cadre Supérieur de Santé
- Sébastien Brion, Ingénieur Logistique
- Michèle Caron, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Guillaume Caro, Directeur Adjoint
- Pierre-Christophe Cathelineau, Directeur Adjoint
- Sylvie Celerier, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Pascale Cosialls, Directrice Adjointe
- Edouard Croisile, Ingénieur Travaux
- Maria Devaud, Directrice des Soins
- Erik Dusart, Directeur adjoint
- Evelyne Estibals, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Laurent Fournau, Cadre de Santé
- Audrey Garcia-Viana, Directrice Adjointe
- Arnaud Giraudet, Directeur adjoint
- Françoise Gosso, Directrice des Equipements,
- Monique Guinot, Directrice des Soins
- Inès Gravey, Directrice Adjointe
- Caroline Joly, Directrice des Soins

- Claire Lhomond, Attaché d'Administration Hospitalière
- Florence Judy-Regno, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Marie-Pascale Legret, Attachée d'Administration Hospitalière
- Tony Loiseau, Attaché d'Administration Hospitalière
- Marie Nobili, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Hélène Oppetit, Directrice adjointe AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Henri Pham, Attaché d'Administration Hospitalière
- Bertrand Rigaut, Ingénieur travaux
- Joe-Pascal Saji, Ingénieur Restauration
- Elodie Salga, Ingénieur Biomédical
- Christelle Soupraya, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Jean-François Tacnet, Attaché d'Administration Hospitalière
- Françoise Taris, Directrice des Soins
- Catherine Terradas, Cadre de Santé
- Julie Thuilleaux, Directrice Adjointe
- Franck Valy, Ingénieur informatique
- Lyonel Verley, Directeur Adjoint
- Lara Vinauger, Directrice Adjointe
- Sophie Viane, Assistante Médico-Administrative
- Marie Warnier, Directrice Adjointe

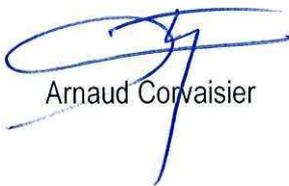
ARTICLE 6 :

L'arrêté n° 2014259-0013 du 16 septembre portant délégation de signature de la Directrice des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Charles Richet) est abrogé.

ARTICLE 7 :

Le Directeur par intérim des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Charles Richet) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 20 octobre 2014



Arnaud Corvaisier



PREFECTURE PARIS

Autre n °2014282-0017

signé par
Directeur, chargé de la direction spécialisée des finances publiques pour l' Assistance publique
- Hôpitaux de Paris

le 09 Octobre 2014

Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris

Delegation de pouvoirs n °4-2014 du 09
octobre 2014

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES
POUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS
3 avenue Victoria
75004 PARIS

DELEGATION DE POUVOIRS N°04 – 2014 du 9 octobre 2014

Le Directeur spécialisé des finances publiques pour l'Assistance publique-hôpitaux de Paris

Décide

Article 1 – Délégations générales

1) Délégations permanentes :

Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions de Directeur spécialisé des finances publiques pour l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, et de signer seuls ou concurremment avec moi-même tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, et notamment les déclarations de créances au passif des procédures collectives et les rejets de mandats ou demandes de mise en paiement de dépenses d'un montant supérieur à 200 000 euros :

Mme Sylvie FROMONTEIL	Administratrice des Finances Publiques Fondée de pouvoir	Direction
M. Eric NEXON	Administrateur des Finances Publiques adjoint Responsable : - de la Mission PGI - de la Mission de maîtrise des risques Chargé de mission spéciale : - du Département de la comptabilité - du Département des dépenses	Direction

2) Délégations en cas d'empêchement des délégués généraux permanents (cf. §1 supra) et de moi-même :

Reçoivent les mêmes pouvoirs généraux, notamment celui de signer les actes relatifs aux déclarations de créances au passif des procédures collectives, à l'exception de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 25 000 euros et du rejet de mandats ou de demandes de mise en paiement supérieures à 200 000 euros, à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement à la fois de moi-même, de Mme FROMONTEIL et de M. NEXON sans toutefois que le non empêchement soit opposable aux tiers :

Mme Sandrine FABREGUES	Administratrice des Finances Publiques adjointe Directrice du service facturier	Service facturier
M. Jérôme CHASSAING	Inspecteur principal des Finances Publiques, Auditeur	Mission d'audit
Mme Isabelle OZIOL	Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques de classe normale Responsable de Pôle	Pôle des recettes diverses
M. Olivier LACZNY	Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques de classe normale Responsable de Pôle Chef de secteur par intérim	Pôle des organismes Secteur collectivités et étrangers
Mme Eliane WOLF	Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques de classe normale Responsable de Pôle	Pôle des particuliers

Article 2 – Délégations particulières

Reçoit le pouvoir de signer tous les actes intéressant les affaires du Département des dépenses de la DSFP-APHP, à l'exception du rejet de mandats ou demandes de mise en paiement supérieures à 200 000 euros, à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de Mme FIAND et Mme JANNOTY, sans toutefois que le non-empêchement soit opposable aux tiers :

M. Philippe JASPIERRE	Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques de classe normale Etudes Chargé de mission	Département des dépenses
-----------------------	---	--------------------------

Article 3 – Délégations spéciales

1) Reçoit délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite du service facturier de la DSFP-APHP :

Mme Sandrine FABREGUES	Administratrice des Finances Publiques adjointe Directrice du service facturier	Service Facturier
------------------------	--	-------------------

2) Sans objet pour la présente délégation de pouvoirs.

3) Reçoit le pouvoir de signer toutes les opérations d'usage courant dans la limite du service des Ressources humaines - formation professionnelle de la DSFP-APHP :

Mme Sylvie TSIANG	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Ressources humaines formation professionnelle
-------------------	---	--

4) Reçoit délégation pour signer les demandes de devis et bons de commande à destination des entreprises, et pour certifier le service fait correspondant, ainsi que pour signer tous les autres documents d'usage courant dans la limite du service des Moyens budgétaires et logistique de la DSFP-APHP :

Mme Jocelyne LAIN	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Moyens budgétaires et logistiques
-------------------	---	--------------------------------------

5) Reçoivent délégation pour signer, seuls ou concurremment avec mes autres délégataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs services respectifs indiqués ci-dessous, et notamment les ordres de paiement (y compris ceux payables dans divers départements et par les payeurs auprès des ambassades de France et à l'étranger, ou par l'administrateur général des finances publiques pour l'étranger) :

Mme Anne Sophie LECOMTE	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département de la comptabilité Comptabilité de l'AP- HP
Mme Eloïse LOUVET	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département de la comptabilité Excédents de versement

6) Reçoivent délégation pour signer, seuls ou concurremment avec mes autres délégataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs services respectifs indiqués ci-dessous, et notamment les ordres de paiement et les actes relatifs aux déclarations de créances au passif des procédures collectives, à l'exception de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 8 000 euros :

Mme Béatrice LARGILLIERE	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Pôle des particuliers Centres de longs séjours
M. Briand NGUYEN	Inspecteur des Finances Publiques Chef du secteur	Fonctions support Expertise juridique
Mme Sandra LOYENET	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Pôle des organismes Organismes tiers Payeurs
Mme Xuan LAM	Inspectrice des Finances Publiques Chargée de mission	Pôle des recettes diverses
Mme Catherine GARCIA	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Pôle des particuliers Médiation et accueil
M. François CANO	Inspecteur des Finances Publiques Chef du secteur	Pôle des particuliers Renseignements, poursuites et contentieux

7) Reçoivent délégation pour signer, seuls ou concurremment avec mes autres délégataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs services respectifs indiqués ci-dessous, et notamment les ordres de paiement :

Mme Claire BASLE	Inspectrice des Finances Publiques	Fonctions support Contrôle de gestion
Mme Célia GUIOT	Inspectrice des Finances Publiques	Mission de maîtrise des risques
Mme Karyne MOREAU	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des Régies
Mme Elodie JANNOTY	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département des dépenses Règlement des dépenses

Mme Catherine BARRE	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département de la comptabilité Encaissement des recettes
---------------------	---	---

8) Reçoit délégation pour signer seule, ou concurremment avec mes autres délégataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de son service indiqué ci-dessous, et notamment les rejets de mandats ou demandes de mise en paiement et les rejets de paiement afférents aux traitements et salaires :

Mme Catherine FIAND	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département des dépenses Visa des dépenses de paye
---------------------	---	---

9) Reçoit délégation pour signer seule, ou concurremment avec mes autres délégataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de son service indiqué ci-dessous, à l'exclusion des rejets de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 200.000 euros :

Mme Elodie JANNOTY	Inspectrice des Finances Publiques Chef du secteur	Département des dépenses Visa des dépenses hors paye
--------------------	---	---

10) En cas d'absence de M. Eric NEXON, reçoivent délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs tâches respectives au sein de la mission PGI de la DSFP-APHP :

Mme Jeannine BON	Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques Hors classe Chargée de mission spéciale	Mission PGI
M. Jean Louis THEBAUD	Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques de classe normale Chargé de mission spéciale	Mission PGI
Mme Sandra LOYENET	Inspectrice des Finances Publiques Référente	Mission PGI
Mme Catherine FIAND	Inspectrice des Finances Publiques Référente	Mission PGI
Mme Géraldine SUSINI	Inspectrice des Finances Publiques Chargée de mission spéciale	Mission PGI
M. William RAPILLARD	Inspecteur des Finances Publiques Chargé de mission spéciale	Mission PGI
Mme Anne-Sophie LECOMTE	Inspectrice des Finances Publiques Référente	Mission PGI

M. Robert THIRIET	Inspecteur des Finances Publiques Chargé de mission spéciale	Mission PGI
M. Lahcène ZIDANE	Contrôleur des Finances Publiques	Mission PGI
M. Yann L'HARIDON	Contrôleur des Finances Publiques	Mission PGI

11) Les huissiers des Finances Publiques dont les noms suivent, hors leur tâches d'exécution des poursuites, reçoivent délégation pour accorder des délais de paiement relatifs à des dettes inférieures à 1 500 euros, dans le cadre des procédures qu'ils conduisent :

Mme Alice LAFAYE	Huissière des Finances Publiques	Pôle des particuliers
Mme Aurore REIGNIER	Huissière des Finances Publiques	Pôle des particuliers
Mme Aurélia GIULIANI	Huissière des Finances Publiques	Pôle des particuliers
Mme Catherine LINTINGRE	Huissière des Finances Publiques	Pôle des particuliers
Mme Peggy ROUQUIER	Huissière des Finances Publiques	Pôle des particuliers
M. Daniel VERRIER	Huissier des Finances Publiques	Pôle des particuliers
M. Karim BOUCHEBEL	Huissier des Finances Publiques	Pôle des particuliers

12) En cas d'absence ou d'empêchement de son chef de service, reçoit délégation pour signer les bordereaux d'envoi et les courriers relatifs aux transferts entre comptables, les courriers relatifs aux propositions de placement et aux placements réalisés, ainsi que tous les documents d'usage courant dans la limite des activités de la subdivision comptabilité de l'Etat :

M. Antoni ROUGEAX	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies
-------------------	---	--

13) En cas d'absence ou d'empêchement de leurs chefs de service respectifs, reçoivent délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs secteurs respectifs, et notamment les déclarations de créances au passif des procédures collectives, à l'exception de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 4 000 euros :

Mme Emmanuelle CAPEAU	Contrôleur des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Pôle des particuliers Médiation et accueil
M. David TOLASSY	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle des particuliers Centres de longs séjours
Mme Annie MONNIER	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de pôle	Pôle des recettes diverses
M. Eric MONNIER	Contrôleur principal des Finances Publiques	Pôle des organismes Collectivités et étrangers
M. Frédéric TREYT	Contrôleur Principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle des organismes Organismes tiers payeurs

14) Reçoivent délégation pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement de leurs chefs de services respectifs, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs secteurs respectifs suivants :

M. Thierry MARS	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Fonctions support Ressources humaines formation Professionnelle
Mme Françoise MAILLARD	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Fonctions support Ressources humaines formation Professionnelle
Mme Christine GRENET	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle
M. Steve KROMWELL	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département des dépenses Visa des dépenses hors paye
M. Fabrice NOCQUE	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département des dépenses Visa des dépenses hors paye
M. Pierre PAYNO	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département de la comptabilité Encaissement des recettes

Mme Aline ABECASSIS	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Département de la comptabilité Encaissement des recettes
M. Armand BOUTON	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département de la comptabilité Encaissement des recettes
Mme Marie Christine BLAIR	Contrôleur des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Département des dépenses Visa des dépenses de paye
M. Dominique DELAHAYE	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur en cas d'empêchement de Mme BLAIR	Département des dépenses Visa des dépenses de paye
M. Christophe PHILIPPE	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département des dépenses Règlement des dépenses

15) En cas d'absence ou d'empêchement de leurs chefs de service, reçoivent délégation pour signer les demandes de renseignements pour les excédents de versements, les bordereaux d'envoi (internes et externes), les demandes de mandatement à l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, et les ordres de paiement :

M. Alexandre LANDEAU	Contrôleur Principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département de la comptabilité Comptabilité de l'AP- HP
Mme Marthe GOUFANE	Contrôleur des Finances Publiques	Département de la comptabilité Excédents de versement

16) En cas d'absence ou d'empêchement de son chef de service, reçoit délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite des activités de la subdivision régies :

Mme Marie-Laure BOYER	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies
-----------------------	--	--

17) En cas d'empêchement ou d'absence de son chef de service, reçoit délégation pour signer les bordereaux d'envoi, les demandes de devis, tous les bons de commande à destination des entreprises, et pour certifier le service fait correspondant :

M. Patrick HIERRO	Contrôleur des Finances Publiques	Fonctions support Moyens budgétaires et logistique
-------------------	-----------------------------------	--

18) En cas d'absence ou d'empêchement de son chef de service, reçoit délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de son secteur, à l'exception des documents comptables, de tous effets postaux ou bancaires, des ordres de paiement et de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 4.000 euros :

Mme Viviane DORMIOLA	Contrôleur des Finances Publiques	Pôle des particuliers Médiation et accueil
----------------------	-----------------------------------	---

19) En cas d'absence ou d'empêchement de son chef de service, reçoit délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de son secteur, à l'exception des documents comptables, de tous effets postaux ou bancaires, des ordres de paiement et de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 2.000 euros :

Mme Brigitte MOURIEZ SIMART	Contrôleur des Finances Publiques	Pôle des particuliers Médiation et accueil
-----------------------------	-----------------------------------	---

20) Reçoivent délégation pour habiliter, dans le respect du présent document, les personnels de la Direction Spécialisée à l'utilisation des progiciels SAP et HR Access :

Mme Claire BASLE	Inspectrice des finances publiques	Mission de maîtrise des risques
Mme Célia GUIOT	Inspectrice des finances publiques	Mission de maîtrise des risques

21) En cas d'empêchement ou d'absence de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer les déclarations de recettes effectuées à la caisse :

M. Laurent BURSZTYN	Agent d'administration des finances publiques Caissier	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies
M. Jean-Christophe GAIQUI	Contrôleur des finances publiques Caissier remplaçant	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies
Mme Martine BUISSON	Contrôleur des finances publiques Caissier remplaçant	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle

M. Charles PIEROTTI	Agent d'administration des finances publiques Caissier remplaçant	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle
Mme Diane BARRET	Agent d'administration des finances publiques Caissier remplaçant	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies
Mme Martine HOLLEVILLE	Contrôleur des finances publiques Caissier remplaçant	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies
M. Antoni ROUGEAUX	Contrôleur des finances publiques Caissier remplaçant	Département de la comptabilité Comptabilité de l'Etat et des régies

22) En cas d'empêchement ou d'absence de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer les frais de déplacement dans l'application CHORUS-DT:

Mme Frédérique PALMISTE	Contrôleur des finances publiques	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle
Mme Florence FRAPPART	Contrôleur des finances publiques	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle
Mme Frédérique PIVET	Agent d'administration des finances publiques	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle
Mme Chloé THEVENON	Contrôleur des finances publiques	Fonctions support Ressources humaines formation professionnelle

Article 4

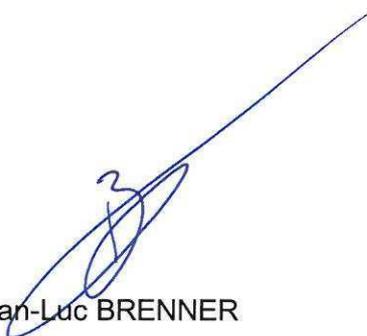
Les pouvoirs délégués dans le cadre de l'utilisation de certains logiciels de gestion relèvent de décisions distinctes de la présente, prises au titre des dispositifs d'habilitation relatifs aux différents systèmes automatisés de gestion.

Article 5

La mention « *en cas d'absence ou d'empêchement* » figurant dans les différents articles du présent document est une mesure d'ordre strictement interne, non opposable aux tiers.

Article 6

La présente délégation prend effet au 9 octobre 2014 et annule toutes celles qui ont été précédemment consenties.



Jean-Luc BRENNER

Mission PGI (informatique)

Eric NEXON

Directeur spécialisé des finances

Jean-Luc BRENNIER

Mission d'audit

Jérôme CHASSAING

Fondée de pouvoir

Sylvie FROMONTEIL

Mission de maîtrise des risques

Eric NEXON

Assistante de prévention

Claude MATHONNIERE

Chargé de mission spéciale

Eric NEXON

Responsable des fonctions support et

de recouvrement

Sylvie FROMONTEIL

Directrice du service facturier

Sandrine FABREGUES

(service commun avec

l'AP-HP)

Pôle des fournisseursCellule de supervision des
tiers créanciers

Cellule qualité des marchés publics

Cellule des relations fournisseurs

Pôle du courrier**Pôle des factures****Département
de la comptabilité**Comptabilité
de l'AP-HP

Anne-Ss. LECOMTE

**Département
des dépenses**Visa des dépenses
hors paye

Elodie JANNOTY

Visa des dépenses
de paye

Catherine FLAND

Règlement
des dépenses

Elodie JANNOTY

Etudes
chargé de mission

Philippe JASPIERRE

**Fonctions
support**Ress. humaines
formation pro.

Sylvie TSIANG

Moyens budgét.
& logistiques

Jocelyne LAIN

Contrôle de
gestion

Claire BASLE

Expertise
juridique

Briand NGUYEN

**Pôle des
particuliers**Médiation
et accueil

Catherine GARCIA

Rens., poursuites
et contentieux

François CANO

Centres de longs
séjours

Bea. LARGILLIERE

Huissiers des
finances publiques**Pôle des
organismes**Organismes
tiers payeurs

Sandra LOYENET

Collectivités
et étrangers

Olivier LACZNY

**Pôle des recet-
tes diverses**Chargée de
mission

Xuan LAM

